



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU de la séance du Conseil Municipal du 18 Août 2016

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande si le compte rendu du dernier Conseil Municipal du 17 Mai 2016 qui a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation n'appelle aucune observation et en demande l'approbation.

Monsieur Christian GARILLON interroge sur la suite de la convention de salage et fauchage avec la Commune de VILLOTTE, ayant entendu dire que notre employé, Monsieur Thierry MERLIN avait commencé le fauchage. Monsieur le Maire lui répond qu'il est en contact avec Monsieur le Maire de VILLOTTE, qu'il attend le projet définitif mais qu'il n'y a pas de souci et que les points qui demandaient des précisions ont été vus et vont être validés par la Commune de VILLOTTE (fourniture du sel, paiement des heures supplémentaires et durée de la convention –une année-).

FORET : TRAVAUX D'EXPLOITATION 2016-2017 - CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'essentiel de cette séance sera consacrée aux délibérations qui doivent être prises pour avancer dans la gestion de notre forêt.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ENTERINE** le choix de la Commission des Forêts, réunie le 29 juillet 2016, concernant le programme de travaux d'exploitation 2016-2017 et retient l'entreprise BOIS ET TRAVAUX pour les prestations suivantes :

 [Lira la suite de l'information municipale 168.35 Ko](#)

